RÉALISATION DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE ALGER-LAGOS

Deux mille kilomètres restent à construire

Deux mille kilomètres de la route transsaharienne Alger-Lagos restent encore à construire et livrer, dans le contexte de la crise au Mali, les difficultés de mobilisation des financements et la nécessité d'un schéma d'aménagement régional intégré.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - La 56e session du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT) se déroule depuis hier et aujourd'hui au Cercle national de l'armée, à Béni Messous, à Alger, sous l'égide notable des ministères des Travaux publics et du Commerce.

L'occasion pour les membres du CLRT, qui regroupe l'Algérie, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Tchad et la Tunisie, d'évaluer l'état d'avancement de cette route qui devrait relier Alger à Lagos sur 9 388 km mais aussi de réfléchir sur le développement de la coopération commerciale et économique régionale. Or, sur les 9 000 km projetés dans ces pays et livrables à l'horizon 2015, il reste encore à construire et livrer quelque 2 000 km de routes, des pistes à l'heure actuelle. Soit, 340 km en Algérie, 750 km au Mali, près de 500 km au Tchad et 200 km au Niger.

Certes, l'Algérie a déjà parachevé plus de 3 000 km, consentant un financement conséquent de 3 milliards de dollars, s'engageant à réaliser 200 km de route transfrontalière avec le Mali et lancer une série de projets routiers et ferroviaires structurants sur l'axe Nord-Sud.

Des efforts soutenus restant à déployer, le parachèvement de la transsaharienne est ainsi contraint au Mali, où la réalisation du tronçon restant risque de tarder dans le contexte de troubles. Mais aussi au Niger, où les financements internationaux restent encore à mobiliser, les crédits déjà obtenus ayant servi à la résorption de la crise alimentaire et même si l'Algérie apporte son expertise et son appui en ce sens. Et dans le contexte où la réalisation de la route transsaharienne, devant permettre le renforcement des échanges commerciaux encore faibles (les échanges entre l'Algérie et les 5 pays du CLRT représentant 0,9% de ses échanges globaux en 2008), nécessite la mise en œuvre d'un schéma d'aménagement et de positionnement régional harmonieux et intégré. L'Algérie entend développer les échanges indépendamment du troc et négocie en vue de la conclusion d'un accord commercial régional et la création, à terme, d'une zone de libre-échange. Toutefois, ces négociations restent contraintes par les demandes africaines d'avantages préférentiels, des demandes excessives selon le ministre du Commerce, ainsi que par la problématique des règles d'origine.

C. B.

ÉQUIPEMENT DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

L'évaluation des offres se poursuit encore

L'évaluation des offres pour l'équipement de l'autoroute Est-Ouest en aires de repos et stations de péage et de surveillance se poursuit encore. Cette opération qui devrait être finalisée d'ici quelques semaines concerne les offres soumises par une dizaine de soumissionnaires internationaux pour l'équipement de trois lots de l'autoroute.

C. B.

ÉLABORATION DE LA LOI SUR LA PUBLICITÉ

Mehal appelle les professionnels à s'organiser

Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a appelé les professionnels du secteur de la publicité à se concerter et à s'organiser en vue de désigner des représentants qui auraient à discuter avec la tutelle du contenu et de l'élaboration de la future loi sur la publicité.

F.-Zohra B. Alger (Le Soir) - C'est à l'initiative de RH International Communication que des professionnels de la publicité se sont rencontrés hier dans le cadre des 6es Journées euro-maghrébines de la communication publicitaire.

En marge de la rencontre, le ministre de la Communication a appelé les professionnels du secteur à s'organiser en équipes qui représenteront l'ensemble de la profession.

Ceci permettra, selon le ministre, d'entamer des discussions en vue de l'élaboration de la future loi sur la publicité.

Le ministre a évoqué «l'anarchie et la désorganisation qui caractérisent ce secteur en l'absence de cadre législatif adapté». Soulevant la problématique de la communication publicitaire, Nacer Mehal a rappelé qu'il y a un revers négatif au boom du secteur publicitaire. Il dira que l'ouverture s'est opérée de manière abrupte, donc sans préparation et sans balisage juridique. «La conséquence en fut et en est encore une forme d'anarchie qu'il est grand temps de stopper», a souligné le ministre.

Evoquant «des dérives», il dira aussi qu'il est temps que soit établi un encadrement juridique de l'activité publicitaire ainsi que des règles d'éthique et de déontologie.

«Ces dernières doivent être réalisées en collaboration avec les professionnels du secteur à travers une organisation appropriée que vous devez imaginer et en assurer l'existence efficace pour gérer ce volet important» a précisé le premier responsable du secteur de la communication.

Notant, par ailleurs, qu'il s'agit de sortir du « statu quo des constats. Après la promulgation de la loi organique relative à l'information, sont actuellement en cours la loi sur l'audiovisuel et la loi sur le sondage d'opinion. Pour le ministre, une loi consensuelle est nécessaire pour jeter les bases d'une ère nouvelle pour la profession et professionnaliser la publicité.

Photo : NewPress

Pour Mehal, il est temps d'établir des règles d'éthique.

Pour sa part, Rachid Hassas de RH communication déplore l'absence des professions de la communication et de la publicité à la rencontre.

«Nous devons procéder à une meilleure organisation et à une meilleure régulation du marché publicitaire. Réguler l'activité, c'est la rendre plus transparente, et ses acteurs, après coup, plus méritants et plus respectables.

L'organiser, c'est permettre une identification des acteurs qui évoluent en son sein», a déclaré Rachid Hassas.

Il ajoutera aussi «qu'avec les perspectives qu'offre aujourd'hui le marché publicitaire et pour peu que le rythme de croissance du secteur se maintienne durant les 10 prochaines années, il est probable de le voir atteindre le milliard de dollars, avec une position de leader dans la région».

F.-Z.B.

PRENANT ACTE DE L'APPEL LANCÉ PAR L'UGTA ET LE CNES

Benbada estime que la hausse des prix est conjoncturelle

La hausse des prix des produits alimentaires est conjoncturelle, selon le ministre du Commerce. En marge, hier, des travaux de la 56e session du Comité de liaison de la route transsaharienne, Mustapha Benbada s'est montré optimiste. Tout en arguant du principe des prix, il relève néanmoins tant la baisse des prix des produits frais sur le marché que des prévisions baissières des cours mondiaux des céréales, notamment. Dans ce contexte, le ministre du Commerce a pris acte de l'appel lancé par l'Union générale des travailleurs algériens et le Conseil national économique et social à l'adresse des pouvoirs publics visant à contrecarrer la flambée des prix. «Il est tout à fait normal qu'un syndicat se préoccupe des problèmes sociaux», dira Mustapha Benbada qui rappelle que l'UGTA a déjà formulé des propositions en ce sens lors des réunions tripartites.

De même, le ministre du Commerce considère que le Cnes a toute latitude, étant une instance consultative, de débattre des questions sociales.

C. B.

GÉNÉRALISATION DE LA FACTURATION

Le ministre du Commerce rassure les grossistes et les détaillants

Le ministre du Commerce entend rassurer les grossistes et les détaillants en vue de généraliser la facturation et la traçabilité des transactions commerciales. Il n'y aura pas de mesures coercitives ou des redressements fiscaux à l'encontre des commerçants qui s'engagent en ce sens, affirme-t-il. Evoquant une «panoplie de mesures» qui sont à l'étude en collaboration avec le ministère des Finances, Mustapha Benbada compte adopter une démarche pragmatique, non contraignante. Et cela même si l'absence de facturation aggrave encore l'anarchie du système commercial.

A ce propos, le ministre du Commerce a indiqué que l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) n'arrive pas à écouler ses stocks de légumes secs. Motif de cette mévente, le refus d'opérateurs privés d'acheter avec des factures.

C. B.

DJAZAGRO 2012

Le machinisme agricole à l'honneur

La nouvelle édition du Salon international de l'agroalimentaire en Algérie (Djazagro 2012), rendez-vous annuel pour les professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire, a ouvert ses portes hier au Palais des expositions de la Société algérienne des foires et d'exportation (Safex), Pins maritimes Alger.

Le Djazagri, nouveau secteur dédié au machinisme agricole est néanmoins le point d'attraction de cette dixième édition de Djazagro 2012. Un espace regroupant des fabricants d'agroéquipements algériens et étrangers.

Le Djazagro, qui s'étend ainsi à l'amont agricole, offre aux professionnels à travers le Djazagri la possibilité de s'informer sur les machines pour les grandes cultures et les cultures maraîchères, les équipements, ingrédients et emballages pour fruits et légumes, viandes, lait et produits laitiers, boissons, céréales, confiserie et biscuiterie, les équipements de boulangerie, de pâtisserie et de restauration.

L'autre nouveauté de Djazagro 2012 est le cycle de conférences organisé hier à l'intérieur du pavillon C, abritant les machines et équipements agricoles. Trois communications abordant une variété de thèmes.

En l'occurrence, «Les critères d'origine des marchandises» donnée par Abderrezak Loubar, sous-directeur des échanges extérieurs à la Direction des relations internationales de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, «Les opportunités de placement des produits algériens dans l'Union européenne dans le cadre de l'accord d'association (démantèlement tarifaire pour les produits agricoles et agroalimentaires)» donnée par Ali-Bey Nasri, président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Alexal) et «Les normes et règles sanitaires régissant l'accès des marchandises étrangères dans l'espace européen» donnée par Christophe Cotillon, directeur adjoint de l'Association de coopération technique pour l'industrie agroalimentaire (Actia France).

D'autres conférences sont au programme demain mercredi et après-demain jeudi à la faveur des 3es rencontres agroalimentaires méditerranéennes organisées les 25 et 26 dans le cadre dudit salon. Placées sous le thème «Technologies agroalimentaires, compétitivité des entreprises de développement durable des territoires dans l'Euro-Méditerranée», elles seront centrées sur le développement des agropoles et verront l'organisation de conférences ainsi que des rencontres entre professionnels dites «B to B».

Il convient enfin de signaler que 350 exposants dont 50% de nouveaux, 76% sont des étrangers, représentant 65% de la surface globale (14 000 m²) ont pris part à ce rendez-vous professionnel annuel qui s'étalera jusqu'au jeudi 26 avril. Les organisateurs tablent ainsi sur plus de 12 000 visiteurs, performance réalisée déjà lors de la précédente édition.

L. H.